

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-570 DU 20 OCTOBRE 2006

Chargeant Monsieur Alexandre KPEDETI DOSSOU, Ministre Délégué chargé des Transports, des Travaux Publics et de l'Urbanisme auprès du Président de la République de l'intérim de Monsieur Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature pour compter du 12 au 23 Octobre 2006.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
VU le Décret n° 2006 - 178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui la modifié ;

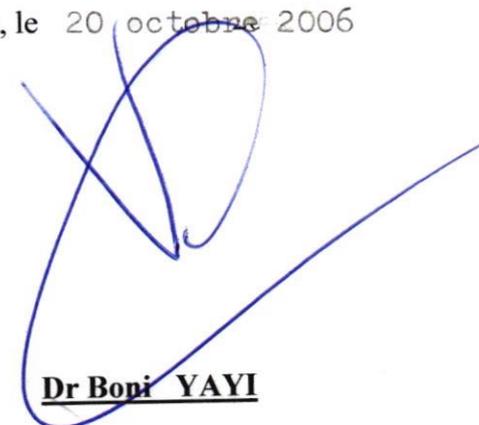
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Jeudi 12 au 23 Octobre 2006, Monsieur Alexandre Kpèdédi DOSSOU, assurera l'intérim de Monsieur Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement et de Protection de la Nature, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 octobre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2- HAAC2 – PM 4 – MEPN 4 – MAEIA 4 –
SGG 4 – AUTRES MINISTERES 22 – DEPARTEMENTS 6.